

**CDRP PAS DE CALAIS**  
**Maison des sports**  
**9 rue Jean Bart**  
**62143 ANGRES**  
**Tél. : 03 21 72 67 33**  
**Mail : [pas-de-calais@ffrandonnee.fr](mailto:pas-de-calais@ffrandonnee.fr)**

**Assurance R.C.P.**  
**WTW France - Département Sport Immeuble** Quai  
33,33/34 quai De Dion Bouton CS70001 – 92814 Puteaux  
Tél. : 09 72 72 01 19 [ffrandonnee@grassavoye.com](mailto:ffrandonnee@grassavoye.com)  
Contrat n° : 41789295M / 0002

**Garantie financière :**  
GROUPAMA Assurance-crédit & Caution 132 rue des Trois  
Fontanot 92000 Nanterre  
Tel 33(0)149313131  
Contrat n° 4000716162 /0

Angres, le 07/04/ 2025

### NOTICE D'INFORMATION

## **Séjour de 8 jours/7 nuits du 29 août au 05 septembre 2026** **SEJOUR DE RANDONNEES ET DECOUVERTES EN GASCOGNE**



La sortie est ouverte aux adhérents de la FFRandonnée et en priorité aux adhérents du Pas de Calais, inscrits à l'activité de randonnée pédestre et titulaires de la licence FFRandonnée 2025/2026 avec assurance RC et accidents (IRA ou FRA) ou IMPN, FMPN, ou d'un titulaire du « Pass-Découverte » dont la validité couvre la totalité du séjour.

**Nombre de participants** : 38 au minimum, 58 au maximum.

**Dates** : du samedi 29 août au samedi 05 septembre 2026.

**Déplacements** : Transport par autocar avec ramassage sur le département du Pas de Calais au plus près des péages d'autoroute.

Comité bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – Numéro d'immatriculation : IM075100382.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agrée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

## **PROGRAMME :**

**Il s'agit d'un séjour orienté sur la randonnée et sur la découverte de la région. Pour ce séjour, il faut être en bonnes conditions physiques et en capacité d'effectuer des randonnées.**

> Départ du Pas de Calais le samedi 29 août 2026 selon horaires de ramassage le matin pour une arrivée au Relais du Moulin Neuf de BARBASTE (Village club Cap France) en fin de journée.

> Retour le samedi 05 septembre 2026 départ de Barbaste en direction du Pas de Calais après le petit déjeuner.

### **Samedi 29 août (jour 1) : Départ**

- Départ le matin avec ramassage. Repas ou pique-nique sur l'autoroute
- Arrivée en fin de journée au village vacances « Le Relais du Moulin Neuf » de Barbaste
- Accueil par l'équipe du village de vacances.
- Apéritif de bienvenue puis dîner
- Soirée libre

### **Dimanche 30 août (jour 2) :**

#### **- Matin : Randonnée (les 2 groupes partent du même endroit)**

- **Moyenne rando (7 km)** : Vianne, bastide sur la Blaise. Rando qui monte jusqu'à Montgaillard, redescente vers Vianne.
- **Grande rando (10 km)** : Rando démarre de bastide de Vianne, monte vers Montgaillard, descente vers Lavardac pour revenir à Vianne.
- Déjeuner au village club

#### **- Après-midi : Visites**

- **Nérac** : promenade dans le Vieux Nérac, en passant par le château des Albret, l'Eglise St Nicolas, la Maison de Sully, le Parc de la Garenne, le Pont Roman, balade dans le Parc Royal de la Garenne pour découvrir les Bains du Roy ou la Fontaine de Fleurette.
- **Buzet domaine Calbot** : Sur les hauteurs de Nérac, Thierry Calbot, viticulteur indépendant en vin de Buzet accueille le groupe au milieu de ses vignes. Ses vins élégants et puissant témoignent de son travail de passionné qu'il vous fera découvrir avec une sympathique dégustation.
- **Diner et soirée** au village et apéritif de bienvenue
- **Soirée** : diaporama « authentique Gascogne »

### **Lundi 31 août (jour 3) :**

#### **- Matin : Randonnée (les 2 groupes partent du même endroit)**

- **Moyenne rando (8 km)** : "Mézin la médiévale en passant par Trignan. Au départ de la ferme de Gagnet, la randonnée monte jusqu'à l'église de Trignan, redescend en vallée de l'Auzoue pour rejoindre la voix verte et le village de Mézin avant de revenir sur la ferme de Gagnet
- **Grande rando (10 km)** : Mézin la médiévale en passant par Trignan" **10km**. Au départ de la ferme de Gagnet, la randonnée monte jusqu'à l'église de Trignan, redescend en vallée de l'Auzoue pour rejoindre la voix verte et le village de Mézin, après la visite du village, la randonnée continue jusqu'au lavoir et revient à la ferme de Gagnet avec un point de vue sur les hauteurs du village
- **Déjeuner à la Ferme des cousins** avec leurs vente de leurs spécialités : Floc, Foie gras, pâtés, Parmentier de canard aux confits, croustade... Vin, armagnac

#### **- Après-midi : Visites**

- **Visite de la ferme des cousins** de « Terre Blanche » répartie sur 22 hectares. Vous visitez leur élevage de canard artisanal et leur chai d'Armagnac traditionnel.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – **Numéro d'immatriculation : IM075100382**.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agrée et déléguataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

- **FOURCES** : Promenade dans FOURCES, unique bastide circulaire médiévale du Sud-Ouest classée parmi les plus beaux Villages de France
- **Diner et soirée au village vacances**
- **Soirée libre**

### **Mardi 1<sup>er</sup> septembre (jour 4) :**

- **Matin** : Randonnée
  - **Petite rando (5 km)** : « La boucle de l'Ecole de Montesquieu » **5km**. Cette randonnée sur les coteaux de la vallée de la Garonne chemine à travers les vergers.
  - **Moyenne Rando (7 km)** : "Montesquieu, Sur les chemins du patrimoine » A la découverte du petit patrimoine rural, des vestiges du château et du Village de **Montesquieu** qui a donné son nom à l'illustre philosophe.
  - **Déjeuner** chez un pruniculteur
- **Après- midi** : Visites
  - **Ferme Roques** : Visite atypique chez ce producteur de fruits : pommes – poires – kiwis- etc...vins de prunes pour fabriquer des eaux de vie. Spécialiste du pruneau sans conservateurs.
  - **Bruch** : Visite du Castrum de Bruch
  - **Diner au village vacances**
  - **Soirée animée**

### **Mercredi 2 septembre (jour 5) :**

- **Matin** : Randonnée (les 2 groupes partent du même endroit)
  - **Moyenne rando (8 km)** : **Condom**, vers le Château des Evêques " randonnée monte sur le coteau de Condom jusqu'au hameau du Goalard avant de descendre à Larressingle en contournant du château de Beauhas
  - **Grande rando (9.5 km)** : randonnée sur les coteaux de Condom jusqu'à Larressingle, la petite Carcassonne du Gers.
  - **Pour ceux qui ne randonnent pas en libre : Marché traditionnel à Condom.**
  - **Déjeuner** dans une auberge Gasconne
- **Après- midi** : Visite
  - Promenade guidée dans le magnifique village fortifié de **Larressingle** appelé la "Petite Carcassonne du Gers".
  - **Diner au village vacances**
  - **Soirée** : libre

### **Jeudi 3 septembre (jour 6) : Journée repos chauffeur**

- **Matin** : Randonnée au départ du Village vacances
  - **Moyenne rando (7.5 km)** : Côteau du melonner balade panoramique sur les hauteurs du Moulin Neuf, jusqu'au Moulin des Tours, historique du pont Roman et du Moulin des Tours, retour par le sentier de cailloux
  - **Grande rando (10 km)** : « **Estussan** » randonnée sur les hauteurs du Moulin neuf jusqu'au hameau d'Estussan, panorama sur la vallée de Baïse, historique du pont roman et du Moulin des Tours, retour par le sentier de cailloux.
  - **Déjeuner au village**
  - **Après- midi : libre**
  - découverte des vins du Sud- Ouest au village vacances
  - **Diner au village club**
  - **Soirée animée**

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – **Numéro d'immatriculation : IM075100382**.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agrée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

## **Vendredi 04 septembre (jour 7)**

**- Matin :** Randonnée (les 2 groupes partent du même endroit)

- **Petite rando (6 km) :** Le Mont des Chèvres" Pour se balader autour de MONCRABEAU, Capitale des menteurs, mondialement connue pour ses menteries ou menteries gasconnes... "Le Mont des Chèvres"
  - **Grande rando (10 km) :** "Le Mont des Chèvres» découvrir MONCRABEAU, des collines aux panoramas remarquables, parsemées d'églises, de châteaux et de grandes fermes....
  - **Déjeuner** « surprise » des menteurs au Mouliat
  -
- Après-midi :** Visite
- **Moncrabeau** : Promenade atypique dans les ruelles de ce village unique appelé, capitale des Menteurs. Ce Village mondialement connu pour sa confrérie et son élection nationale du " Roi des Menteurs" vit au rythme d'histoires savamment racontées par des Gascons.
  - **Diner Gascon'omique**
  - **Soirée** : Théâtre « Légende d'Henri IV

## **Samedi 05 septembre (jour 8) : Barbaste – Notre région**

- Départ après le petit déjeuner vers votre région
- Déjeuner à votre charge

**L'ordre des excursions est donné à titre indicatif et pourrait être modifié selon organisation et conditions météo**

## **HEBERGEMENT**

Village de vacances CAP France \* \*\*\*Le Relais du Moulin Neuf - chambre double ou twin (deux personnes) en pension complète du dîner du samedi 29 août au petit déjeuner du samedi 05 septembre 2026.

## **COUT DU SEJOUR**

Le coût du séjour est fixé à **1015 €** par personne prix ferme et définitif non révisable, en pension complète, en chambre double ou twin.

Supplément chambre particulière 25 € par nuit, soit **175 €** pour le séjour (**en nombre limité**).

### **Ce tarif comprend :**

- Votre apéritif de bienvenue
- L'hébergement en chambre double avec sanitaire complet (lits faits et linge de toilette fourni)
- La pension complète (boisson à table – rouge, rosé & eau à volonté – et café, infusion à discrétion midi et soir), du dîner du 1er jour au petit-déjeuner du jour de votre départ, incluant au moins un dîner régional au cours de votre séjour
- 2 animateurs accompagnateurs brevetés FFRP lors des randonnées (6), un animateur pour les après-midis de visites (5)
- Un animateur ou prestataire extérieur pour les soirées organisées (4)
- Les déjeuners à l'extérieur prévus au programme (boissons incluses)  
Dont 3 déjeuners extérieurs (boissons incluses)
- 1 dîner Gascon'omique au Relais du Moulin Neuf
- L'accès à la piscine

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – **Numéro d'immatriculation : IM075100382**.

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agrée et déléguataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

- Le ménage assuré et linge de toilette changé 1 fois dans le séjour pour tout séjour de 5 nuits minimum
- L'adhésion CAP FRANCE
- La taxe de séjour
- Le transport aller/retour et sur place
- Les frais administratifs du CDRP 62 de 50€
- Les contributions financières Immatriculation tourisme

**Ce tarif ne comprend pas :**

- L'accès au Spa et au Hammam : Tarif à 10 euros par personne ou 30 euros pour 4 personnes – Minimum de 12 personnes inscrites pour le lancer avec une inscription 48h avant utilisation
- **Le supplément chambre individuelle : 175€/personne pour 7 nuits dans la mesure des places disponibles . Très peu de place disponible.** (Par ordre d'enregistrement au CDRP 62)
- Les assurances facultatives (annulation, interruption, bagages, assistance rapatriement)
- Les déjeuners du samedi 29 août et du samedi 05 septembre 2026 (vous pouvez emporter votre pique-nique pour l'aller ou restaurant sur l'autoroute)
- Les dépenses personnelles
- D'une manière générale, tout ce qui n'est pas indiqué comme "compris"

**INSCRIPTIONS :**

Les personnes intéressées sont invitées à s'associer, deux par deux, en vue d'occuper des chambres à 2 lits, préalablement à leur inscription.

**ATTENTION : le nombre de chambres individuelles est limité.**

Les inscriptions sont ouvertes à compter du **30 JUIN 2025** uniquement par courrier auprès du CDRP62, la date du cachet de la Poste faisant foi.

**Cette inscription sera matérialisée par le dépôt d'un chèque de réservation de 200 € (chèque à l'ordre du CDRP62) par courrier auprès CDRP62 Maison des sports 9 rue Jean Bart 62143 ANGRES et du chèque de souscription aux assurances facultatives tous libellés à la date de l'inscription.**

Suivant le nombre d'inscrits, la décision de réaliser ou non ce séjour sera prise au **05 SEPTEMBRE 2025**. En cas d'annulation, le remboursement de l'inscription sera effectué par le CDRP.

L'inscription deviendra définitive après le renvoi par mail du Bulletin validé par le comité. Le chèque d'acompte sera encaissé dès que le séjour sera confirmé. Les autres chèques seront à envoyer au comité à réception du contrat validé.

**ASSURANCES FACULTATIVES :**

Vous aurez la possibilité de souscrire, **lors de votre inscription**, aux assurances individuelles facultatives au moyen du bulletin de souscription assurances joint à notre envoi.

**PAIEMENTS :**

**Acompte de 200 € à l'inscription. Date limite 05/09/2025.**

Primes d'assurance (facultatives) et supplément chambre individuelle **lors de l'inscription.**

Règlement échelonné selon l'échéancier qui vous est proposé dans le bulletin d'inscription ci-joint.

**Solde du séjour avant le 30 JUIN 2026.**

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – **Numéro d'immatriculation : IM075100382.**

Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agrée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051

Avant le départ, possibilité d'annuler son inscription selon les conditions ci-dessous ou de se faire remplacer. Les primes des assurances souscrites, les contributions EIT et UEIT et les frais administratifs seront systématiquement dus. (Frais administratifs du CDRP 62 de 50 €)

**Tous ces règlements doivent être faits à l'ordre du CDRP62.**

## **FRAIS DE RESOLUTION OU D'ANNULATION DE L'INSCRIPTION :**

**Le voyageur peut annuler son voyage à tout moment aux conditions financières suivantes :**

- Annulation faite avant le 05/01/2026 : retenue de 10%.
- Annulation faite entre le 05/01/2026 et le 29/05/2026 : retenue de 50 %.
- Annulation postérieure au 29/05/2026 : retenue de 100% du montant total du séjour.

## **DIVERS :**

Selon les conditions climatiques sur place, les activités prévues pourront être modifiées.

Selon les conditions sanitaires, le séjour pourra être modifié ou annulé.

En cas d'annulation, le remboursement pourra être se faire selon les prescriptions gouvernementales. Elles ne pourront en aucun cas donner lieu à une compensation financière.

## **CESSION DU SEJOUR :**

Avant le départ, un voyageur peut céder son voyage à un autre participant titulaire d'une licence FFRandonnée valide ou d'un Pass-Découverte valide.

Les sommes versées seront remboursées au participant démissionnaire. En outre, les contributions EIT et UEIT, les primes d'assurances éventuellement souscrites et les frais administratifs resteront acquis à la structure organisatrice. Le participant remplaçant devra remplir aussitôt un bulletin d'inscription en double exemplaire et s'acquitter sans délai du montant du séjour, des contributions EIT et UEIT, des frais administratifs et éventuellement de primes d'assurances facultatives.

## **RECOMMANDATIONS**

**Il convient d'être suffisamment entraîné à la pratique de la randonnée pour effectuer ce séjour.** Au-delà de l'équipement de base de la pratique de la randonnée, prévoir des chaussures de randonnée étanches, couvre-chef, vêtements de pluie, crème solaire.

Bien cordialement.

**Danyèle Playez**

**Présidente de la FFRandonnée du Pas de Calais**

**06 11 21 48 76**

**[pas-de-calais.voyages@ffrandonnee.fr](mailto:pas-de-calais.voyages@ffrandonnee.fr)**

**Documents en consultation** sur le site <http://pasdecalaisffrandonnee.fr> onglet « Evénements » ou sur demande à [pas-de-calais.voyages@ffrandonnee.fr](mailto:pas-de-calais.voyages@ffrandonnee.fr)

Annexe 12bis : Conditions Générales de Vente- Articles R211.3 à R211.11du Code du tourisme

Annexe 10 : Notice assurances.

Association bénéficiaire de l'Immatriculation Tourisme fédérale de la Fédération Française de la Randonnée Pédestre 64, rue du Dessous des Berges 75013 Paris – **Numéro d'immatriculation : IM075100382.**  
Tél. 01 44 89 93 90 – CENTRE D'INFORMATION: tél. 01 44 89 93 93

La Fédération Française de la Randonnée Pédestre est une association reconnue d'utilité publique. Agrée et délégataire du Ministère chargé des Sports pour la randonnée pédestre et le Longe Côte . Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre Code APE : 9319Z – SIRET : 303 588 164 00051